L'écho de Tréminis

N° 36 Avril 2017

Mairie de Tréminis 38710 Tréminis — Tel/fax : 04.76.34.73.39 — site Internet : treminis.fr

Sommaire :

p.1 Mot du maire

p.2 Mot du maire (suite) Vie communale

p. 3et 4 Vie communale

P.5 Les élections présidentielles et législatives / déclaration de revenus à la source

p.6 Actualités, agenda du trimestre

p.7 Le 1er parcours d'orientation

p.8 et 9 Les pages de l'école

p.10 et 11 Le budget 2017

p. 12 et 13 Nos associations

p.14 Le courrier des lecteurs

p.15 Informations pratiques

P.16 L'actualité en images

Le mot du maire

Par Frédéric Aubert

Alors que nous nous efforçons de sortir *l'Echo* de façon régulière en début de chaque trimestre, le numéro d'avril ne parait pas avant le milieu du mois. L'explication tient au fait que cette période est celle de l'élaboration et du vote du budget communal. Il nous semble qu'une décision majeure pour la vie de notre commune se doit d'être relayée dans cette publication sans attendre le numéro suivant qui, de plus, est généralement chargé car il contient toutes les informations relatives à la période estivale.

A force d'être diffusées et répétées chaque année, les difficultés rencontrées pour "boucler" nos budgets sont devenues communes. Pour autant, elles n'en sont pas moins d'une cuisante réalité. Il s'agit de trouver le point d'équilibre qui nous permettra de continuer à réaliser nos projets (qui touchent pourtant seulement à la vie quotidienne et n'ont rien de démesuré!) en restant raisonnables sur le levier fiscal, dans un cadre comptable très strict, le tout dans un contexte de baisse conséquente des dotations.

En quelque sorte, trouver le moyen terme entre "*nos moyens ne nous le permettent pas, donc nous ne faisons plus rien*" et " *la réalisation de nos projets implique de solliciter fortement les habitants pour les réaliser*".

Dans les pages suivantes, nous avons essayé de donner une vue globale du budget de la commune. Une présentation claire et simple tout en étant suffisamment complète est quelque chose de difficile. Quoi qu'il en soit, il importe de préciser que les comptes de la Commune sont publics et que quiconque le souhaite peut venir les consulter en Mairie.

Suite page 2

Mairie de Tréminis --- L'Église — 38710 TREMINIS — Tel/ fax : 04 76 34 73 39 —
Courriel : mairietreminis@orange.fr — Site Internet : treminis.fr
Édité et imprimé par la Mairie de Tréminis — Tiré à 150 exemplaires — Gratuit
Directeur de la Publication: Frédéric AUBERT —
Directrice de la Rédaction : Anne-Marie FITOUSSI

VIE COMMUNALE

Suite de la page 1

Le printemps va être rempli par les campagnes électorales, cela n'aura échappé à personne !

Election Présidentielle d'abord les 23 avril et 7 mai, puis Elections Législatives les 11 et 18 juin.

Si le déferlement médiatique et la personnification de la campagne présidentielle ont nettement tendance à éluder le fond des projets de chaque candidat et à mettre au deuxième rang le véritable débat politique, au moins devrait-on garder deux choses à l'esprit:

- Nous avons la chance de vivre dans une démocratie, et pourtant, ce n'est pas quelque chose d'immuable et les valeurs fondamentales de notre République peuvent être remises en cause. Il suffit de voir ce qui se passe dans certains pays pas très éloignés.

- Voter c'est exprimer le résultat d'une réflexion, d'un choix, pas d'un mouvement d'humeur. L'expression d'un vote implique des conséquences puisque c'est un mandat que l'on confie à certains d'entre nous pour diriger notre pays pour une durée de cinq ans. Ce n'est pas lorsqu'on a engagé les choses qu'il faut réfléchir, mais avant de le faire.

On voit donc bien à quel point il est fondamental d'en envisager les conséquences avant de mettre son bulletin dans l'urne et comme il serait de s'en plaindre après…

Travaux : pose de conteneurs tri et ordures ménagères

Dans le cadre du changement de mode de collecte des ordures ménagères, la Communauté de communes du Trièves procède à l'enfouissement de conteneurs semi enterrés sur l'ensemble du territoire Trièves. Pour l'instant, les "molocs" sont posés sur la place Alpana de Château bas. Les travaux ont été effectués par l'entreprise "Trièves travaux". Seuls les conteneurs qui concernent le tri sont opérationnels.
Prochainement des conteneurs Ordures ménagères remplaceront les bacs.

Inauguration de l'accès à la 3G

Jeudi 13 avril, la Fédération Française des Télécoms a inauguré l'accès à l'Internet mobile à Tréminis, en présence de Marie-Noëlle Battistel et Frédéric Aubert. Ce nouveau site multi-opérateurs d'accès à l'Internet mobile va permettre aux, les usagers d'avoir accès, depuis leur mobile, à la 3G ou 3G +. Cette installation s'inscrit dans le cadre du programme national "Zones blanches centres-bourgs", destiné à apporter, aux 3 582 communes inscrites, l'accès à l'Internet mobile.
« Ces collectivités se sont manifestées et les mesures sur le terrain sont venues confirmer qu'elles étaient effectivement non couvertes par l'Internet mobile », explique Michel Combot, directeur général de la Fédération française des télécoms.
Sur le site de l'antenne relais de téléphonie mobile, le ruban a été coupé par les officiels avant un sympathique buffet clôturant la cérémonie.

Elagage des haies

Pensez à entretenir et élaguer les haies en bordure et limites des voies communales. Si vous avez des difficultés à le faire, vous pouvez contacter la mairie afin que Mathieu passe l'épareuse. Son temps de travail vous sera facturé.

Une nouvelle étrave

L'ancienne étrave de déneigement étant vétuste, nous avons décidé d'acquérir un nouvel équipement. C'est la société ARVEL qui a été retenue pour nous livrer une lame convertible à raclage caoutchouc. Après les modifications nécessaires à son attelage, les quelques chutes de neige de cet hiver m'ont permis d'exploiter un peu ce nouveau matériel. Souple et robuste à la fois, elle permet un déneigement plus régulier, sous tous types de neiges. La bande d'usure en caoutchouc évite grandement les obstacles et maintient l'état de nos chemins. Plus étroite, certains passages se font plus facilement ; mais avec plus de porte à faux, qui peut nuire à certaines manœuvres. De plus, le tracteur a été équipé de clous sur les pneus. Des clous à visser directement dans les crampons, qui ont une efficacité équivalente aux chaînes avec plus de confort et moins de dégradation pour la mécanique et nos routes.
Mathieu Guiguet

Rappel :
Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Le secrétariat est ouvert :

Lundi de 9h à12h

Mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 13h30 à 16h30 et

Samedi de 9h à 12h

Merci de respecter ces horaires.

Fermeture du secrétariat

Le secrétariat sera fermé du lundi 24 avril au samedi 29 avril inclus. Et le jeudi 11 mai .

VIE COMMUNALE

Fermetures des déchèteries de Mens et Monestier de Clermont : Communiqué du Président de la communauté de communes du Trièves

Madame, Monsieur,

Vous êtes nombreux à nous interroger sur la date de réouverture des déchèteries du Trièves (Mens et Monestier de Clermont). Je tiens à vous assurer que les élus et agents de la communauté de communes travaillent activement pour une réouverture dans les meilleurs délais et dans des conditions de sécurité optimales.

Le diagnostic de sécurisation est achevé et un appel à la concurrence pour la réalisation des travaux, selon les préconisations du bureau d'étude, a été lancé le vendredi 30 mars.

Le cahier des charges impose une réalisation des travaux courant mai avec pour objectif une réouverture des déchèteries pour le samedi 3 juin 2017. Nous reviendrons vers vous dès la date définitive de réouverture confirmée.

D'autre part, le site de dépôt des encombrants situé sur la plateforme de compostage de Clelles sera définitivement fermé. En effet, ce lieu qui était destiné à offrir un service aux habitants du secteur de Clelles ne répond à aucune norme de sécurité et sanitaire qui sont celles des déchèteries. La commission « Déchets » de la communauté de communes étudiera prochainement en lien avec les communes la possibilité de réalisation d'une déchèterie sur ce secteur.

Je vous rappelle que, durant cette période, la déchèterie de Vif reste accessible à tous les Trièvois. D'autre part, les prestations de broyage des déchets verts à domicile ont repris début avril.

Je tiens à remercier vivement tous les Trièvoises et Trièvois de leur compréhension et du respect de l'environnement dont ils font preuve.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes meilleures salutations.

Jérôme FAUCONNIER, Président de la communauté de communes du Trièves

Rappel des horaires de la déchèterie de Vif : du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h)

Reprise du service "broyage à domicile"

La Communauté de Communes du Trièves organise un service de broyage de branches à domicile. Vous pouvez bénéficier gratuitement de ce service broyage à domicile, jusqu'à 5m³/ intervention de déchets verts, et 20m³/an par foyer. Pour cela, une convention doit être prise avec la CCT. Rappel : le brûlage des branches est règlementé par arrêté Préfectoral. http://www.cc-trieves.fr/

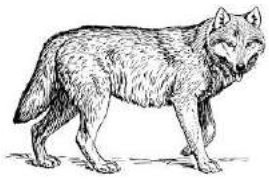

Le loup dans le Trièves

En cas d'observation d'un loup, d'une trace, d'une crotte ou d'un indice quelconque, vous devez prévenir l'ONCFS : pour le secteur Philippe Chabot au 0625070798.

Vous avez la possibilité de joindre un autre correspondant du réseau loup : Benjamin Durand au 0688880824 et Marc Lemoine (ONF Prébois) au 0628633032, ou à défaut toute autre personne de l'ONF le plus rapidement possible.

Un nouveau médecin s'installe à Mens

La docteur Hélène Lacroix, successeur du docteur Repellin a pris ses fonctions à la maison médicale de Mens le15 mars, le docteur Repellin ayant pris sa retraite le 31 décembre après 37 ans de bons et loyaux services. En s'installant à Mens, le docteur Hélène Lacroix permet de maintenir une offre médicale de qualité qui existait auparavant, essentielle pour notre territoire.

Sécheresse, vous avez dit sécheresse ?

Comme certains ont pu le constater ou en ont entendu parler, l'hiver 2016/2017 s'est avéré excessivement sec : le plus sec jamais enregistré. En effet, fin janvier, le débit des sources sur notre territoire était identique à celui mesuré en octobre dernier. Les usagers des services des eaux n'ont rien constaté, mais il était urgent qu'il pleuve et neige. Cela a été le cas fin janvier début février et a permis de réalimenter en partie les sources sur le Trièves.

Aussi, essayons d'adopter les bons gestes :

-Une douche (50 à 70 litres) plutôt qu'un bain (150 à 200 litres)
-Chasses d'eau à double volume (6 / 12 litres)
-Lave-linge ou lave-vaisselle fonctionnant plein. Privilégier la fonction « éco » si possible (2 à 3 fois moins d'eau)
-Ne pas laisser couler l'eau du robinet lors de lavages à la main : privilégier une bassine (3 à 4 fois moins d'eau)
-Eviter les lavages trop fréquents des voitures (200 litres en moyenne)

Et restons vigilants !

VIE COMMUNALE

Cérémonie du 8 mai

Nous vous donnons rendez-vous à **11h, pour la cérémonie au monument de Château Bas puis à 11h30 au monument de l'Église**, suivie d'un apéritif à la salle des Fêtes.

Des nouvelles de nos amis allemands

Un courriel de Klaus Gudrun et Widu nous rappelle cette émouvante journée "mémoire de la Résistance" à Tréminis, dont tous, allemands et français ont gardé un excellent souvenir d'amitié et de fraternité. Nos amis pensent que c'est une bonne décision de garder l'inscription sur la plaque posée sur le lieu de l'exécution de Jean Amigoni comme témoin des années ayant suivi l'occupation allemande. Un panneau avec une explication permettra sûrement la compréhension à la portée des randonneurs. Ils présentent leurs amitiés aux habitants du village.

Stage d'aquarelle proposé

par Danièle ZANARDI

Avec les beaux jours à venir, se dessine l'envie de reprendre les pinceaux…
Le prochain stage aura lieu les 20 et 21 mai 2017 à Tréminis au gîte du Criscath . Il aura pour thème "Priorité à la lumière" à travers les différents sujets de votre choix, une occasion pour vous de poser vos questions, de résoudre des problèmes de réalisation...Tous les renseignements sur mon site http://daniele-zanardi.com/

Danièle Zanardi

Soirée Brassens au Criscath

jeudi 29 juin
à 20h30.

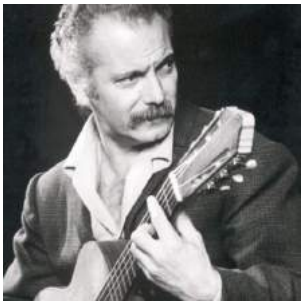

bibliothèque - relais de Tréminis à La Cure

Rappel des horaires

Chaque mercredi de 14h30 à 15h30.

Une sélection de livres vous attend aussi à l'épicerie.

État civil

Naissance :
Félicitations à Christelle et Thomas Barthallay pour la naissance de leur 3ème fille Wendy née le 8 avril 2017

Bienvenue à
M. Soubeyran à Château Bas

ELECTIONS 2017 ET IMPÔTS

Dans le cadre des élections présidentielles qui se dérouleront les 23 avril et 7 mai et des élections législatives des 11 et 18 juin 2017, nous vous rappelons quelques consignes

Le vote : Vous avez reçu votre nouvelle carte électorale. Vous devrez la présenter accompagnée de votre carte nationale d'identité (valide ou périmée), ou votre passeport (valide ou périmé)

Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 19 h sans interruption. Cet horaire pourra éventuellement être prolongé jusqu'à 20h00.

Le vote par procuration : Le vote par procuration concerne d'une manière générale les électeurs qui sont dans l'impossibilité de voter dans leur commune le jour du scrutin. Le vote par procuration signifie que les personnes concernées (mandant) choisiront un autre électeur (mandataire) pour accomplir les formalités de vote à leur place, à condition que le mandataire soit électeur dans la même commune. Un mandataire ne peut disposer, pour chaque scrutin, de plus de deux procurations, dont une seule établie en France. Les procurations sont établies soit auprès du Tribunal d'Instance, du Commissariat de Police, ou de la Brigade de Gendarmerie. En cas d'impossibilité à se déplacer (maladie ou infirmité grave), les officiers de police judiciaire peuvent se déplacer pour établir les procurations. Le formulaire est également téléchargeable sur http://servicepublic.fr (à faire valider par les autorités compétentes).

Le dépouillement : Il est ouvert à tous et aura lieu dans chacun des bureaux de vote à partir de 19 h.

Lancement de la campagne d'information sur le prélèvement à la source

La loi de finances pour 2017 prévoit l'entrée en vigueur du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu au 1er janvier 2018. Afin d'accompagner le bon déploiement de la réforme, le Ministère de l'Economie et des Finances lance, à compter du 3 avril 2017, une campagne d'information à destination du grand public dans les médias nationaux et locaux.

La campagne d'information rappelle que la mise en oeuvre du prélèvement à la source ne change pas les modalités de calcul de l'impôt sur le revenu.

L'administration fiscale restera l'unique interlocuteur des contribuables et c'est elle qui calculera toujours l'impôt. C'est pour cette raison qu'il sera toujours nécessaire de remplir une déclaration de revenus chaque année. La campagne d'information rappelle que la déclaration de revenus 2016, effectuée au printemps 2017, permettra de calculer le montant de l'impôt dû en 2017, et servira également de base au calcul du taux de prélèvement à la source pour 2018. A l'occasion de la déclaration de revenus 2016, il sera également demandé aux contribuables de mettre à jour leurs coordonnées bancaires auprès de l'administration fiscale, nécessaires pour le paiement ou la restitution du solde de l'impôt.

Par ailleurs, si les revenus non exceptionnels de l'année 2017 ne sont pas imposés, les crédits et réductions d'impôt liés aux dépenses éligibles effectuées en 2017 sont bien maintenus. Cela concerne notamment le secteur associatif, qui bénéficie de dons ouvrant droit à réduction d'impôt, et le secteur des services à la personne.

Cette campagne d'information est l'occasion également pour l'administration fiscale d'arborer **une nouvelle signature de marque « l'impôt s'adapte à votre vie ».** Cette signature permet de mettre en valeur le bouquet de services offerts, notamment à travers le site impots.gouv.fr et de rappeler que le prélèvement à la source permettra à l'impôt d'être plus réactif aux changements de situation personnelle et professionnelle des contribuables, en supprimant le décalage d'un an entre la perception d'un revenu et l'imposition de ce revenu.

La campagne d'information comprend :

- Un spot télé de 30 secondes diffusé en deux vagues de 15 jours, du 7 au 21 avril et du 8 au 19 mai sur les chaînes nationales et en télévision de rattrapage.

- Quatre annonces presse diffusées à partir du 3 avril en presse quotidienne nationale et régionale, en presse hebdomadaire et en presse spécialisée (pour les indépendants). Les 4 annonces portent sur le maintien des réductions et crédits d'impôts pour les dons et les services à la personne, et sur le rappel de la nécessité de déclarer ses revenus et de mettre à jour ses coordonnées bancaires auprès de l'administration fiscale.

- Une campagne web, comprenant des bannières web renvoyant vers le site prelevementalasource.gouv.fr, qui recueille l'ensemble des informations liées à la réforme, ainsi que 5 guides pratiques téléchargeables, à destination de publics spécifiques (grand public, indépendants, entreprises, particuliers employeurs et donateurs).

La campagne est à retrouver http://www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source-lancement-campagne

ACTUALITES

Essais automobiles sur la route du col de Mens

Dans le cadre de sa préparation pour le rallye de Corse, du 6 au 9 avril, la Route départementale 216 du col de Mens a servi, de piste d'essai provisoire à Yohan Bonato (pilote) et Benjamin Bouilloud (co-pilote), actuellement premiers du championnat de France WRC2. À bord de sa Citroën DS3 d'une puissance de 240 chevaux, en catégorie WRC2, soutenu par l'écurie CHL sports de Peaugres (Ardèche), l'équipage a effectué 16 allers et retours sur un tracé de 5 km, dans d'excellentes conditions météorologiques et de compétition (routes sèches). Yohan Bonato pourrait créer la surprise et figurer dans le top 10 du classement général.

Carte dédicacée reçue le 12 avril

Fleurs, légumes et bonne humeur !

7ème Marché des plantes, des producteurs locaux et vide grenier

Dimanche 14 mai, le Comité des fêtes organise son traditionnel et attendu «Marché de printemps » avec le concours de plusieurs associations du village.

De 9h00 à 18h00, artisans et producteurs locaux proposeront plantes, légumes, fleurs, produits du terroir… Ils seront présents pour vous faire découvrir leurs délicieuses spécialités locales.

Encore une nouveauté cette année : Un parcours « Aventure » sera proposé aux enfants par le Sou des écoles !

Petite restauration assurée par le Trémini's club et le foyer de fond.

Opération « fleurissons Tréminis !»

La date vous sera communiquée par flyer en fonction du temps. Nous vous invitons à y participer, soit en apportant quelques fleurs de votre jardin, soit en venant garnir les jardinières avec nos géraniums ou les deux.

Venez faire la fête le Dimanche 25 juin à partir de 18h sur la place de la mairie

KARAOKE GEANT ! Repas partagé/buvette

Des nouvelles des TAP

Le cycle marionnettes avec Rémi Verdier « Helinka » s'est terminé à St Jean d'Hérans le vendredi 31 mars à 18h : Chaque école a présenté trois jolis petits spectacles créés à partir d'albums très appréciés du public. Ils avaient confectionné les marionnettes et le décor. Les enfants de Tréminis ont choisi et interprété avec talent l'histoire « du géant de Zeralda ».

Pour la dernière période du 6 avril au 6 juillet, Sophie Martinez de "l'Art et le Souffle" anime des séances de QI Gong avant les activités, manuelles : peinture, terre, bricolage. Et pour bien terminer l'année scolaire, il y aura une démonstration de Qi Gong et une exposition des œuvres à Cordéac le vendredi 30 juin pour les 3 classes uniques.

Agenda du trimestre

Dimanche 23 avril	1er tour des élections présidentielles
Samedi 29 avril	Écran vagabond 17h30 et 20h30
Dimanche 30 avril	Réunion boule de Ferrand à 20h30 salle du conseil
Dimanche 7 mai	2ème tour élections présidentielles
Lundi 8 mai	Cérémonie du 8 mai 11h00 Château Bas -11h30 l'Église
Dimanche 14 mai	Marché de printemps/vide grenier à partir de 9h
Mardi 16 mai	Sortie du Trémini's Club avec les écoliers
20 mai et 21 mai	Stage d'aquarelle au Chris-Cath
Samedi 27 mai	Écran vagabond 17h30 et 20h30
Lundi 29 mai	Conseil municipal 20h30 mairie
Dimanche 11 juin	1er tour élections législatives
Dimanche 18 juin	2ème tour élections législatives
Samedi 24 juin	Écran vagabond 17h30 et 20h30
Dimanche 25 juin	Fête de la Musique 18h place mairie
Jeudi 29 juin	Soirée « Brassens » au Criscath à 20h30
Samedi 1er juillet	Pièce de théâtre : « ils s'aiment depuis 20 ans »

LE 1er PARCOURS D'ORIENTATION

Le premier des 3 parcours d'orientation que nous aménageons sera opérationnel à la fin du mois d'avril. Situé à Château-bas, c'est un parcours d'initiation destiné à faire découvrir l'activité aux enfants et aux familles.

Ce sont 18 balises qu'il vous faudra trouver dans un triangle compris entre le terrain de boules, le carrefour de l'ancienne poste et l'Ebron.

Comment jouer :

1°) Vous récupérez à la Poste, à l'épicerie ou à la mairie la carte du parcours (modèle ci-dessous) et le carton à poinçons. Pas besoin de boussole ni de GPS. Dans ce jeu vous allez apprendre à lire une carte de Course d'Orientation. Prenez un moment pour découvrir la légende et les symboles utilisés. Ne commencez pas le parcours sans savoir où vous êtes. Orientez votre carte pour faire coïncider la représentation graphique à la réalité du terrain.

2°) Vous commencez le parcours en cherchant la balise de votre choix. Vous vous dirigez vers cette balise en utilisant les routes, chemins et sentiers indiqués sur la carte.

Arrivé sur place (ou à l'endroit que vous pensez être le bon), vous cherchez la balise (photo ci-dessous). Vous faites glisser le carton à poinçons dans la fente située sous la balise et vous appuyez sur la pince orange pour perforer le carton en face du numéro de balise correspondant. Chaque balise donnera un poinçon différent.

3°) Vous repérez sur la carte la balise la plus proche ou celle qui vous semble logique de trouver pour effectuer votre parcours. Vous la trouvez, poinçonnez et ainsi de suite.

4°) A la fin de votre parcours. Vous pouvez contrôler vos résultats avec le carton de contrôle témoin affiché dans le panneau d'affichage municipal (bureau de poste de Château-bas).

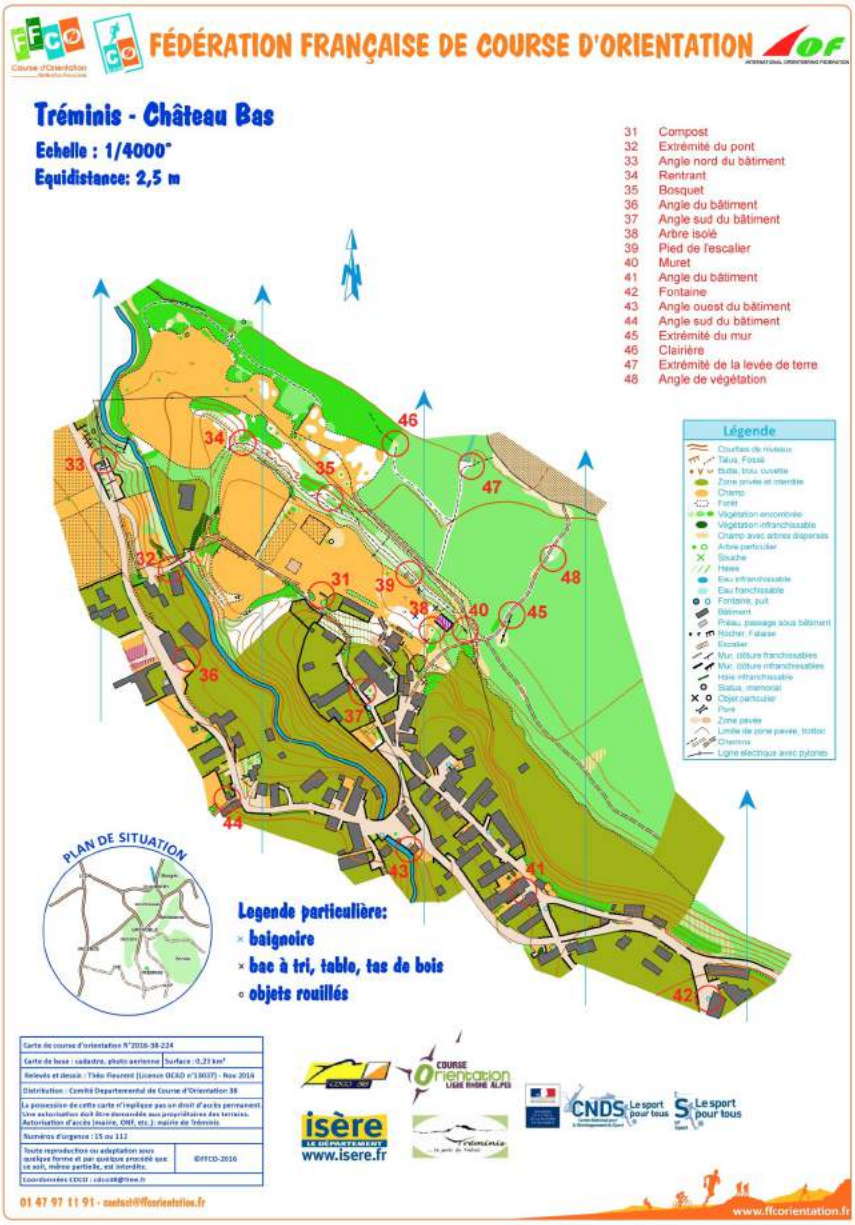

Quelques consignes :

Ne pénétrez pas dans les propriétés privées, ne franchissez pas de clôtures, ne traversez pas les cultures.

Faites attention avec les jeunes enfants lorsque vous parcourez les axes routiers.

Vous trouverez des toilettes et un point d'eau sur la place de Château-Bas

Pour toutes remarques sur l'état des balises, contactez la mairie de Tréminis

Vous souhaitez vous perfectionner à l'orientation. Les accompagnateurs en montagne de Tréminis sont à votre disposition (Anthony Sanson 06 47 23 14 54 – Frédéric Melmoux 06 78 24 42 62)

En 2018 vous pourrez découvrir le parcours d'orientation de Tréminis l'Eglise, sur le thème de la découverte du patrimoine et le parcours des alpages du Col de la Croix dédié aux « traileurs » et randonneurs.

Spécial séjour équitation

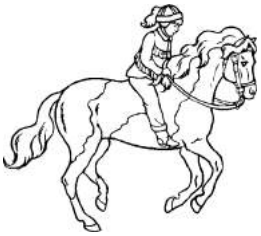

Le petit mot de la maîtresse.

Les élèves de la classe de Tréminis sont partis du Lundi 20 au Vendredi 24 Mars en classe de découvertes équitation à Levier dans le Doubs. Le centre d'équitation étant sur place, ils ont pu monter et s'occuper des chevaux et des poneys tous les jours. Ils ont aussi goûté au Comté et admiré la source du Lison, magnifique rivière qui se jette dans La Loue.
Voici le planning de la semaine..
Un grand merci à tous ceux qui ont permis l'organisation de ce voyage: Geneviève qui est venue nous accompagner bénévolement, la Commune pour sa participation financière, le Sou des écoles pour son dynamisme, et Cathy Blanc pour son dévouement.
Je laisse la parole à nos jeunes reporters….

Brigitte

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	voyage	Jeu dans le parc	équitation	Balade poney	forge
Après-midi	équitation	équitation	Musée du cheval	Fromagerie et source du Lison	voyage

	Tréminis	Levier	Grenoble	Paris
Population	180	2 216	160 779	2 229 621
Superficie	49 km2	37,6 km2	18,13 km2	105,4 km2
Densité	3,7 hab/km2	58 hab/km2	8 868 hab/km2	21 154 hab/km2

Avec Bastien , Maélie et Camille, nous avons comparé le village de Levier avec Tréminis, Grenoble et Paris. Nous avons remarqué que Levier avait 12 fois plus d'habitants que Tréminis.
La densité est le nombre d'habitants au kilomètre carré. En voyant les chiffres, nous pensons qu'il est plus agréable de vivre à Tréminis qu'à Grenoble ou à Paris.

Levier se trouve dans le département du Doubs, dans la région Bourgogne-Franche-Comté. Il se situe sur un plateau.
Bastien nous détaille notre itinéraire:
Nous avons pris laD1075 jusqu'à Grenoble. Puis l'A51, A48, A43, A432, pause à l'aire après le péage de la Boisse, A42, A40, A39, prendre la sortie 7 vers la N83. Puis à Arbois, prendre la D472, nous avons traversé Salins les Bains, qui devient la D72, nous sommes arrivés à Levier. Nous avons pris la D9 pour nous rendre au centre 'Les Fauvettes'.
Nous avons traversé les départements de l'Isère, du Rhône, de l'Ain, du Jura et enfin, nous sommes arrivés dans le Doubs. Nous avons parcouru 372 kms.
Nous sommes partis à 7h15, et arrivés à 12h au centre. Nous avons mis 4h45.
Nous avons fait une moyenne de 78 km/h.
Pour le retour, nous avons pris la même route , et avons mis le même temps.

La fruitière et la fabrication du comté.

Nous avons rendu visite à la fruitière de Nans sous Ste Anne. Elle nous a expliqué que le lait est versé dans des cuves et on le chauffe à 53 degrés en le remuant.
Après on le presse dans des moules en bois. Puis on le pose sur des étagères dans des caves à 15 degrés en le frottant tous les jours, puis tous les 2 jours, avec un torchon mouillé et salé. Ensuite on le laisse vieillir sur les étagères en le retournant de temps en temps. Cela s'appelle l'affinage.

Par Maélie.

La forge.
Dans le centre, il y avait une forge.
Nous sommes allés voir Eric, qui est forgeron et maréchal ferrand. Il fait chauffer le fer et avant qu'il refroidisse, il lui donne la forme du fer à cheval. Il prend les mesures du sabot du cheval. Il ajuste le fer pour qu'il soit bien à la taille du sabot. Quand il a vérifié, il enfonce des clous plats à tête carrée avec un marteau pour faire tenir le fer au sabot.
Par Maélie.

La visite de la ferme.
Nous avons visité une grande ferme où il y avait 85 vaches , plusieurs génisses et des petits veaux.
Nous avons assisté à la traite des vaches. Les manchons trayeurs sont positionnés sur les trayons de la vache. Le lait, qui sort à 38 degrés, passe dans un tuyau, appelé lactoduc, relié à un réservoir ou tank à lait. Le lait est stocké et refroidi à 4 degrés. Puis, il est transporté à la fruitière, dans les 24 heures, pour fabriquer le comté. J'ai appris qu'une vache produit 20 à 30 litres de lait par jour, suivant la saison.
Par Camille

Fiche d'identité du poney

par Silmaé, Line et Enola.

-Qu'est-ce qu'un poney ?
C'est un cheval de petite taille, avec une apparence physique et un tempérament particuliers.
-De quoi est recouvert le corps du poney ?
Il est recouvert de poils.
- Combien de pattes a le poney ?
Il a 4 pattes
-Quelle est la taille moyenne du poney ?
Il mesure 1m50 environ au garrot.
-Que mange le poney ?
Il mange du foin, de l'herbe et des carottes.
Il est végétarien.
-Combien peut-il avoir de petits ?
Il ne peut avoir qu'un seul petit par portée.
-Comment s'appelle son petit ?
Il s'appelle le poulain.
-Combien de temps dure la gestation ?
La gestation dure 11 mois.

La source du Lison, recherche menée par Bastien.

Le Lison prend sa source à Nans sous Ste Anne, mais il est sans doute une résurgence du ruisseau du Château Renard. Il a une longueur de 25,4 kms. Il est l'affluent de la Loue qui se jette dans le Doubs, qui se jette dans la Saône, qui se jette dans le Rhône.

UN PEU D'HISTOIRE
La source du Lison est à l'origine de la législation sur la protection de l'environnement. En 1899, le propriétaire d'un moulin aujourd'hui détruit, prévoyait de capter l'eau et de remplacer la cascade par une conduite forcée. La source étant propriété communale, les habitants de Nans-sous-Sainte-Anne se mobilisèrent et firent appel au député Charles Beauquier. Après deux procès, ils gagnèrent définitivement en 1902. Pour conforter la victoire juridique du Lison et protéger les sites pittoresques de France, Charles Beauquierfit voter le 21 avril 1906 la première loi de protection de l'environnement, dite « loi Beauquier ». Le site de la source du Lison est classé depuis le 2 mai 1912.

LE BUDGET 2017

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Les comptes administratifs et comptes de gestions du receveur municipal ont été présentés et approuvés par le conseil municipal réuni le 24 mars.

Pour l'Exercice 2016 L'excédent dégagé par la section de fonctionnement est 52 935.18€ et le déficit cumulé de la section d'investissement s'élève à 7 294.33€.

Plusieurs opérations d'investissement débutées en 2016 et non achevées ont été reportées sur le budget 2017
Dépenses reportées 20 469.50€ - Recettes reportées 12 252.44€

Cela concerne l'étude des risques torrentiels menée par le RTM pour le compte de la commune, la réalisation des parcours de course d'orientation et les travaux sylvicoles.

Prévisions 2017 – Répartition globale par chapitre budgétaire.

Fonctionnement dépenses

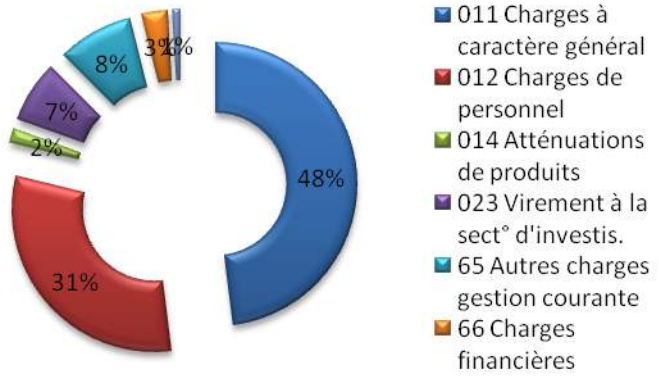

Fonctionnement Recettes

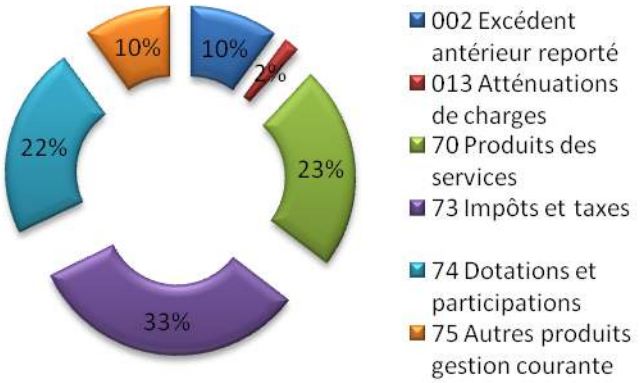

Montant total de la section de fonctionnement : 371 169.29€

Opérations d'investissement programmée

OPERATIONS PROGRAMMÉES	COÛT DE L'OPERATION	MONTANT A CHARGE DE LA COMMUNE APRES DEDUCTION DES SUBVENTIONS
Voirie VC 9 Montée de la scierie	23 300€	15 552€
Sécurité routière Aménagements	6 900€	2 304€
Parcours d'orientation	10 973€	6 400€
Etude risques torrentiels	12 660€	5 275€
Aménagements Place Alpana	6 450€	1 620€
Forêt Travaux sylvicoles 2017	5 050€	2 950€
Expérimentation de boisement	5 660€	4 526€
Très haut débit Internet	3 600€	
Garage Communal	4 035€	
Etrave	14 307€	5 442€
Travaux ancien local boulangerie—Installation d'un café	66 000€	22 000€
Cimetières/Columbarium	21 200€	7 092€
TOTAL	180 135€	73 161€

Montant total de la section d'investissement y compris remboursement des emprunts, déficit 2016 et dépenses imprévues : 223156.98€

LE BUDGET 2017

Taxes locales – Taux votés 2017 (augmentation moyenne de 4.36%)

Taxe d'habitation	14.14 %
Taxe foncière sur le bâti	14.59 %
Taxe foncière sur le non bâti	27.23 %

BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Exercice 2016, réalisations

L'excédent dégagé par la section de fonctionnement : 20 257.66€ et L'excédent cumulé de la section d'investissement : 2 240.43€
Le nettoyage des réservoirs d'eau potable a été réalisé. Les compteurs généraux seront changés en 2017.

Prévisions 2017

- Les travaux prioritaires sont la poursuite de l'étude de protection des périmètres des captages pour lesquels le passage d'un géomètre expert est obligatoire suite au contrôle du dossier préalable.
- Poursuite des travaux de remise en service de la station d'épuration de Château-Méa.
- La conduite d'eau de la partie haute du Serre doit être reprise et été partiellement prévue au budget.
- Le Remplacement des compteurs généraux d'eau potable.

Les tarifs de l'eau n'augmenteront pas pour 2017/2018

Tarifs applicables à compter du 1er juillet 2017, pour un an.

LIBELLE	TARIFS EAU	TARIFS ASSAINISSEMENT
Abonnement	**45€**	**50€**
De 0 à 10 m3	**3** €uros/m3	**2** €uros/m3
De 11 à 200 m3	**0.73** €uros/m3	**0.80** €uros/m3
Au delà de 200 m3	**0.35** €uros/m3	**0.20** €uros/m3
Redevance pour Pollution de l'eau reversée à l'agence de l'eau	***0.29€/m3***	
Redevance modernisation de réseaux reversée à l'agence de l'eau		***0.155€/m3***

BUDGET DU CCAS

Exercice 2016, réalisations :
L'excèdent dégagé par la section de fonctionnement : 149.92€

Pour 2017, le CCAS maintiendra notamment la prise en charge des festivités de Noel, pour un budget prévisionnel de 2049.92€.

NOS ASSOCIATIONS

Le foyer de fond

La saison se termine pour le foyer de fond. Saison encore une fois chaotique et avec peu de neige, mais comparée à l'année dernière, la neige a tenu une bonne quinzaine de jours et nous avons pu ouvrir les week-end et le mercredi. Bref un saison courte mais intense.

Le foyer de fond remercie donc tous les bénévoles qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de cette saison, mais remercie aussi tous les skieurs qui sont venus en nombre pour faire un petit tour de skating ou d'alternatif et nous soutenir. Sans vous, le foyer n'a plus qu'à fermer boutique.

Nous avons organisé des sorties découvertes « Fond » avec l'école de Tréminis.

Nous avons finalisé ou presque la pose des panneaux raquettes avec l'aide de la Mairie et de Mathieu. Il reste un dernier panneau à sceller et à fixer les plans, ce qui ne devrait dater.

Nous travaillons pour obtenir que le collège de Mens (classe Sport) puisse utiliser nos équipements l'année prochaine.

Nous allons aussi pendant les vacances de Pâques déjalonner les parcours raquettes.

Merci à tous et toutes et à l'année prochaine sur les pistes.

Le Comité des Fêtes

Le 18 janvier, les présidents ont proposé l'Assemblée Générale de 2017. Les bilans moral et financier ont été présentés puis approuvés par les membres présents ce jour. A la demande de quelques personnes, une Assemblée générale extraordinaire, a dû se tenir quelques jours plus tard, au cours de laquelle le bureau qui avait été constitué n'a finalement n'a pas été confirmé.

Compte tenu du fait que le Comité des Fêtes est une Association régie par la loi 1901, le bureau actuel est donc composé de Madeleine Sarrazin Présidente, Jacqueline Bonnet Trésorière. Le secrétariat sera tenu par un membre présent.

L'objectif du Comité « C L S La Gentiane », est d'apporter la Culture, les Loisirs et le Sport aux villageois de toutes générations, à travers des animations diverses tout au long de l'année.

Au cours de cette assemblée, les activités suivantes ont été programmées :

-**Le 18 mars** : la venue de la MC2 avec la pièce de théâtre « L'Homme de Paille (91 entrées)

-**Le 14 mai** : le maintenant traditionnel Marché/vide grenier de Printemps

-**Le 25 juin** : la Fête de la Musique avec Karaoké ….

-**Le 1er juillet :** une pièce de théâtre présentée par l'association « Les Lilas » de Manosque. Une adaptation de la pièce « Ils s'aiment depuis 20 ans » de Pierre Palmade et Michèle Laroque.

-**Le 14 juillet :** nous participerons à la fête du village, en proposant la buvette tout au long de la journée.

-**Le 23 juillet :** la Foire à Tout avec une exposition de voitures de collection du club CAMAS

-**Le 27 août :** la participation au passage de la VVT Trans-Vercors.

- **les 1er et 2 septembre** « Le Festi-Cîmes du Népal » avec Daniel Gueorguievsky et Jean Michel Asselin.

-Encore **en septembre** (la date n'est pas arrêtée aujourd'hui) la Chorale Bel Âge de Mens dans l'Église de notre village.

-Et peut-être au cours du 4ème trimestre un concours de belote...

Toutes ces dates ont été retenues en tenant compte des manifestations programmées par les autres associations du village.

Et bien sûr une fois par mois nous aurons toujours les films de l'Écran Vagabond, attendus par petits et grands, et qui pour l'année 2016, a permis de recevoir la somme de 373€, somme reversée par l'Écran Vagabond en fonction du nombre d'entrées tout au long de l'année.

Nous remercions vivement tous les bénévoles, qui, par leur présence, ont permis à toutes les activités prévues en 2016, d'avoir lieu, de proposer des animations variées aux habitants. Toutefois, nous faisons appel aux bonnes volontés, pour reprendre le flambeau dès le début de l'année 2018. Le bureau actuel est en place depuis de nombreuses années et souhaite laisser la main à une nouvelle équipe.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre afin de redémarrer la prochaine année avec des idées nouvelles.

Le Trémini's Club

Ce trimestre, comme les précédents, nous a permis de nous rencontrer nombreux, chaque semaine.
Notre Assemblée Générale a eu lieu le jeudi 19 janvier. Nous avons fait le bilan de l'année 2016 tant du point de vue moral que financier. Les activités prévues ont été réalisées. Une ou deux s'y sont même rajoutées. Côté financier, nos activités ont été fructueuses, ce qui nous dispense de demander une subvention à la mairie pour 2017, année pour laquelle nous avons encore de nombreux projets. Et comme chaque année, notre assemblée s'est clôturée par un petit repas que nous avons confectionné et dégusté dans notre local de la Cure.
Le mois de février a été plus calme, les rencontres plus rares, car nos rôles de Grands Parents nous ont fait garder nos petits enfants pendant les vacances qui, pour certains, s'étalaient sur trois semaines. Mais nous avons joyeusement fêté la Chandeleur le 2 février !
Par contre au mois de mars, nous avons « voyagé » virtuellement grâce aux photos rapportées par nos amis voyageurs. Ainsi, nous avons visité l'Argentine, Cuba, les Etats Unis, et enfin la Grèce et les pays traversés pour l'atteindre.
Pour information, nous vous invitons à nous rejoindre pour notre première sortie à la journée de cette année, accompagnés des « écoliers »de Tréminis.
Elle aura lieu le **mardi 16 mai,** et nous conduira dans le Royans, où, après avoir navigué sur l'Isère pendant un petit moment, nous nous rendrons pour le repas de midi à La Sone, au restaurant « Côté Jardins », puis l'après midi nous nous détendrons dans le jardin des « Fontaines Pétrifiantes ». C'est la perspective d'une belle journée. Pour plus de renseignements concernant cette journée, n'hésitez pas à nous contacter.
Rendez vous dans trois mois pour le prochain Echo.

Le Sou des écoles

L'année scolaire se termine dans quelques mois. Le peu d'enfants et donc de parents amenuisent nos forces mais nous sommes debout grâce à vos soutiens.
Le marché de Noël a très bien fonctionné et les enfants et les petites mains ont été ravis de fabriquer, de décorer leurs objets de Noël.
Le loto du sou organisé le samedi 8 Avril à 20 h à la salle des fêtes de Tréminis a eu beaucoup de succès. Les parents tiennent à remercier tous leurs partenaires qu'ils soient producteurs, artisans, commerçants, amis qui ont donné de magnifiques lots permettant de compléter ceux achetés par l'Association. Sans leur générosité, ce loto ne pourrait pas avoir lieu. Merci à tous d'être venus nombreux participer au loto de l'école. Grâce à vous, nos petits écoliers peuvent faire d'autres expériences de la vie qui ne seraient possible sans ce petit coup de pouce financier extérieur.
La semaine suivante, la traditionnelle chasse aux oeufs est organisée le lundi de Pâques. Inscription obligatoire auprès de l'épicière.
Mais le traditionnel repas du sou du 14 Juillet se fera mais plus comme les autres années Ce ne sera plus les bons petits plats confectionnés par les parents, car nous sommes vraiment peu nombreux pendant cette période estivale. Nous nous dirigeons sans doute vers un repas traiteur. Nous en reparlerons dans l'écho estival ou sur le site.
Toutes ces manifestations ont permis de financer une partie du voyage scolaire des enfants dans le Doubs, de participer aux séances piscine à la Mure et sans doute une sortie « Musée ».

La Boule de Ferrand

La saison des boules de pétanque va bientôt démarrer.
Pour parfaire l'organisation des manifestations, une réunion préparatoire aura lieu, en salle du Conseil, le **30 Avril 2017 à 20 h 30.** Cette réunion est ouverte à tous ceux et celles qui veulent s'investir dans les deux concours estivaux, le concours enfant et la journée Famille.
Tout ce que l'on peut dire maintenant, c'est que vu le succès de l'année dernière, on va éviter d'être submergé et d'être « dans le jus » donc , il y aura une date limite d'inscription au moins pour le repas qui cette année, se fera pendant le week-end du 15 Août.
De plus, le nombre des convives pourrait être bloqué, car nous manquons aussi de terrains.
Concernant les nouveautés, le concours Famille sera à la mêlée.
Pour finir, quelques travaux sont prévus cette année et aussi quelques acquisitions (bancs, parasols ou bâches tendues).
Tout sera dans l'écho estival.

LE COURRIER DES LECTEURS

Tréminis – 1825 –
lettre manuscrite en 3 pages

Pugilat à l'auberge
le premier mai 1825
(Retranscrite)

****

A Monsieur le Maire de Tréminis,

Nous BEAUFORT Désiré, aubergiste à Château Bas, ai l'honneur de vous exposer et de porter plainte, que le jour d'hier premier mai 1825, me trouvant à boire une bouteille de vin chez Joseph GIRARD votre adjoint, à la suite d'une partie de boules sur les deux à trois heures de l'après-midi, avec Allexi ROYER, ouvrier charpentier travaillant ici, le nommé ROBEQUIN garde forêt de cette commune qui buvait avec votre adjoint, nous eûmes un entretien sur la casse et me dit qu'il avait fermé les yeux sur les chasseurs mais qu'à présent il ne les épargnerait plus et faisant à cette occasion la conversation sur le Sieur PRAYER Joseph, il me dit vous êtes comme lui, vous n'êtes que des dénonciateurs, étant comme lui vous n'avez rien à perdre.

Sur les deux heures après-midi ou plutôt une heure après, c'est à dire sur les trois heures, attendu que je fis encore une partie avec le Sieur François [IZARE DAVID père]. A la fin de cette partie nous fûmes derechef boire une bouteille de vin, objet de notre partie toujours chez votre adjoint. A cette époque vint boire le Sieur Jean LAGIER, maçon, avec Jean BUFAT, maréchal, qui se joignirent à nous et nous bûmes ensemble comme amis et habitants du même village, nous trouvâmes le garde ROBEQUIN et le Sieur Placide VIAL (Sidou) maçon charpentier et autres qui buvaient ensemble. Causant avec ma compagnie, ROBEQUIN et Placide se mêlèrent de notre conversation et la firent d'abord tourner en plaisanterie sur mon compte et sur celui de Marie GIRARD TOURNILLON, fille de Jean, chez qui je vais souvent. Le Sieur Placide changea le ton de la plaisanterie en propos indécents et inconvenants, auxquels je répondis sans tirer à conséquence, qu'il devait se mêler de ce qui ne va pas chez lui ayant assez affaire que de s'occuper de sa femme ; Placide alors se fâcha et m'accabla de sottises et d'impertinences. ROBEQUIN au lieu d'éteindre le feu comme il aurait dû, il l'alluma que plus en disant que si ça le regardait il m'aurait déjà cassé la bouteille sur le visage ; ces paroles enthousiasmèrent tellement Placide, qu'il en devint furieux comme un tigre, et de suite m'appela dehors et comme je vis que c'était pour me provoquer, je ne voulus point m'y rendre. Il fit la même demande plusieurs fois, enfin découvert dans son entreprise, il ne put faire que m'inonder d'injures infamantes ; pour ne pas être sujet à sa vexation, nous nous hâtâmes de finir la bouteille et chacun se retira ou alla ailleurs.

Pour quant à moi, je fus chez la ditte Marie GIRARD et j'y restai jusqu'à 10 heures et demie. En sortant je rencontre par hasard le Sieur Jean PUGNET père et avec le Sieur BERTON LAGIER, maçon charpentier, d'un accord unanime, nous convînmes d'aller prendre un verre de ... chez Anne GIRARD (Goutonne) aubergiste et cafetière, ne pensant point y trouver le Placide, qui malheureusement y était s'était déjà flatté en pleine auberge, s'adressant particulièrement à Monsieur PRAYER Joseph, lui disant qu'il voulait me casser les deux bras. Pour quant à moi qui ne pensai nullement me disputer, et encore moins à me battre, n'ayant jamais donné ni reçu une chiquenaude de personne, je fus très étonné ainsi que ma compagnie, de voir qu'à peine je fus assis, n'ayant encore sur la table ni [toupette] ni verre, ce polisson de Placide vint me prendre d'une main par ma cravate et de l'autre me relevait le menton. Sans m'émouvoir de son procédé, attendu que je le connais est reconnu pour un trouble repos, j'excusai son impertinence et le priai de me laisser, en lui disant tu sais bien que je ne veux pas me battre, reste tranquille. Quand il vit que je ne faisais aucun geste pour me défendre, piqué sans doute de la patience, ne dis, continua de me provoquer en propos injurieux, et tous plus insolents les uns que les autres. Enfin ne pouvant plus se contenir, il revint sur moi furieux comme un lion et d'une main me tenant par le cou et de l'autre me lança un coup de poing sur la tête. Alors j'opposai la force à la force... et ripostai courageusement et pour la première fois de ma vie, je me servis pour frapper de mes membres, mon semblable. (A suivre ...)

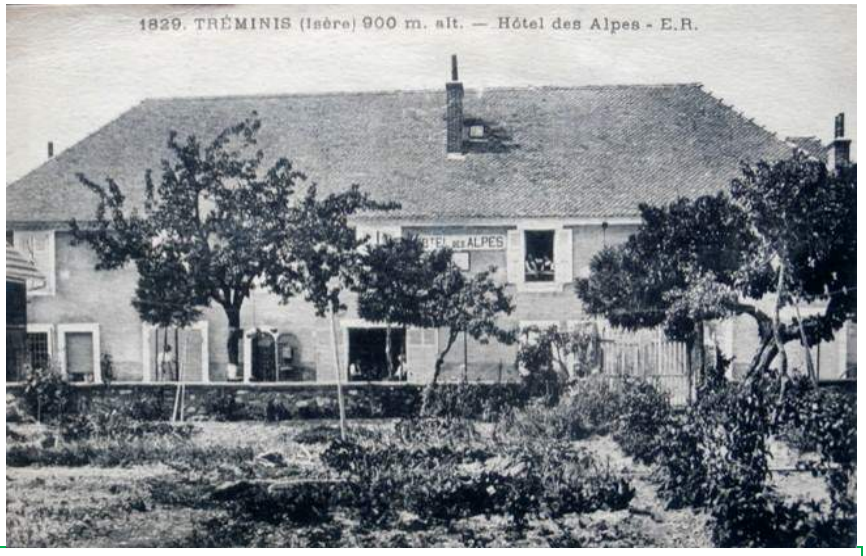

Vos articles doivent parvenir avant le 15 des mois de septembre, décembre, mars et juin afin d'être publiés.

Votre nom doit être mentionné en bas de votre article.

mairietreminis@orange.fr / *amfitoussi@aol.com*

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires

A partir du 1er janvier 2017

Hiver : du 1er novembre au 30 avril : lundi/mardi/jeudi/ vendredi et samedi de 9h à 12h (fermée le mercredi)
Eté : du 1er mai au 31 octobre du lundi au samedi de 9h à 12 h

Courrier/Colis
Services bancaires/Point Info Tourisme

04/76/34/70/79
agencepostaletreminis@orange.fr

Horaires du secrétariat de mairie

Lundi de 9h à12h
Mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 13h30 à 16h30
Samedi de 9h à 12h
Le Maire reçoit sur rendez-vous
04/76/34/73/39
treminis.fr
mairietreminis@orange.fr

Bibliothèque relais

Accueil tous les Mercredis de 14h30 à 15h30

Adhésion
-Famille 15€
-Individuelle 10€

Antenne de la médiathèque de la CDC Trièves permettant l'emprunt des ouvrages de tout le réseau intercommunal

EPICERIE SANSON

À votre service ,
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi,
Samedi de 8h30 à 12h
Et de 16h à 19h
Dimanche de 8h à 12h

Pain bio de Casseyre (le samedi sur commande passée avant le vendredi midi)
Pain de la commanderie mardi, jeudi et dimanche
Tel 04 76 34 71 88

BOULANGERIE ALBORGHETTI

Le Pain est en vente à l'épicerie Sanson le lundi, vendredi et samedi et le mercredi (en été seulement)
Treminis Pizzas le samedi soir au fournil 06 86 25 58 91

LA FERME DU HAUT TRIEVES

Magasin ouvert le
-mardi de 15h à 17h
-jeudi de 10h à 12h et de 15h à 17h
-samedi de 10h à 12h.

GAEC DES AMARINES

Vente directe -agneaux au détail, saucisses, saucisson à cuire- Le vendredi aux Granges de 18h30 à 19h30
Tel 06.81.91.53.50
elevagedesamarines.fr

LES TOURNEES

Boulangerie « Julien » tournée à Château-Méa, l'Eglise et le Serre le mardi et le vendredi.

Boucherie Marcou de Mens Livraison des commandes le Vendredi **Tel 04.76.34.60.38**

AUTOCARS BLANC DU GRAND FERRAND

06 75 41 78 98
04 76 34 74 32
Ligne Tréminis-Mens

Circule tous les samedis sauf jours fériés

Aller	Arrêt	Retour
8h15	Le Serre	12h00
8h17	L'Ecole	11h58
8h19	Château-Méa	11h56
8h21	Château-Bas	11h54
8h35 à 9h05	D'Avers à Prébois	11h10 à 11h50
9h15	Mens	11h00

TREMINIS TAXI

04 76 15 32 58
06 22 27 92 81

VOIR LA MONTAGNE AUTREMENT...

Antony Sanson
Accompagnateur en Montagne
Trièves-Vercors-Devoluy

Contact@voirlamontagneautrement
site internet
voirlamontagneautrement.fr

LE SORBET VAGABOND

Sylvain Truffet
Artisan Glacier et cuisinier

sorbetvagabond@gmail.com
06 46 64 86 46
Château-Bas

ACCES A LA DECHARGE COMMUNALE

Se présenter à la mairie pour retirer la clé. *En dehors des horaires d'ouverture du secrétariat, pensez à appeler avant de vous déplacer.*

Lundi de 9h à 12h/14h à 17h
Mardi de 9h à 12h/14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 19h à 12h/14h à 17h
Samedi de 9h à 12h

Décharge réservée aux déchets végétaux et gravas/bois.

ORDURES MENAGERES

A déposer aux différents points de collecte dans des sacs poubelles fermés.

TRI SELECTIF

Des molocks sont à votre disposition aux points propres de Château-Bas et Château-Méa

DECHETTERIE DE MENS

Lundi : 9h - 12h / 14h - 17h30
Mercredi : 9h - 12h / 14h -17h30
Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h30

04/76/34/88/06

URGENCES

0810.15.33.33
Conseil Médical

L'ACTUALITE EN IMAGES

8 janvier : Vœux du maire

19 janvier : AG du Trémini's Club

11 février 1ères agathines

14 mars : exercice de sécurité à l'école

16 mars : diaporama Les Etats-Unis

18 mars : L'homme de paille MC2

Les écoliers en classe poney dans le Doubs du 20 au 24 mars

8 avril : les gagnants du loto du Sou des écoles